



Projet de réhabilitation des digues de la presqu'île d'Ambès

Réunion de présentation du projet général

28 septembre 2023

INTRODUCTION

> Gilbert DODOGARAY, Maire d'Ambès

INTRODUCTION

> Alexandre RUBIO, Conseiller métropolitain
à la gestion du risque inondation,
Maire de Bassens





PROGRAMME DE LA SOIRÉE

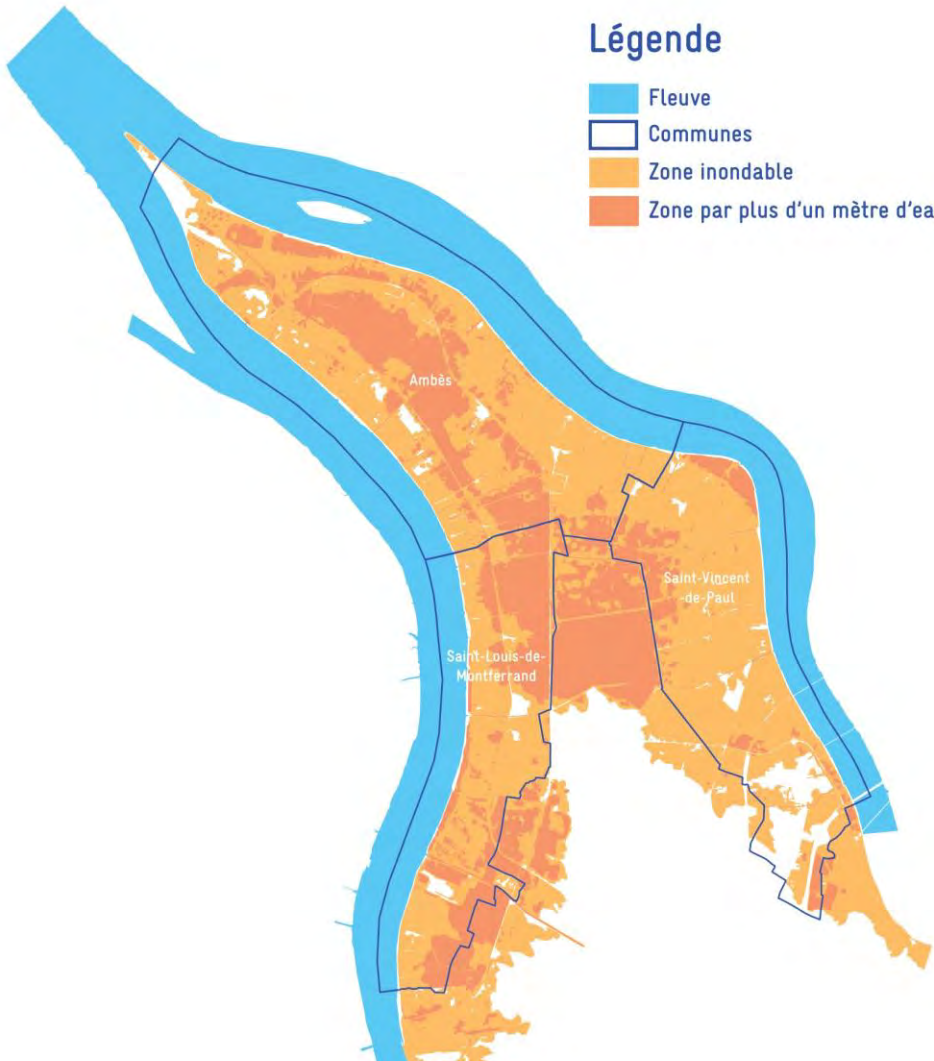
- > **Le contexte dans lequel s'inscrit le projet** (10 minutes)
- > **Les solutions techniques retenues pour le projet** (15 minutes)
- > **Le dispositif pour vous informer et contribuer aux échanges** (5 minutes)
- > **Temps d'échanges** (30 minutes)



Le contexte territorial dans lequel s'inscrit le projet

Légende

-  Fleuve
-  Communes
-  Zone inondable
-  Zone par plus d'un mètre d'eau



Un territoire vulnérable face au risque inondation

- **Confluence des deux fleuves** Dordogne et Garonne
- Un des **territoires les plus vulnérables** au risque inondation sur la métropole de Bordeaux
- Exposé au phénomène d'inondations **fluvio-maritimes**



Les digues : première ligne de défense contre les aléas de la nature

- Le territoire de la presqu'île comptabilise **32 kilomètres d'ouvrages** construits dans les années 50
- Aujourd'hui vieillissantes, les digues ont besoin d'une **réhabilitation à la hauteur des enjeux pour garantir la sécurité de la presqu'île et de ses habitants**



Les enjeux et objectifs du projet

Mettre en œuvre la stratégie GEMAPI* et anticiper les enjeux du changement climatique :

- Renforcer la protection de notre territoire
- Assurer la sécurité collective des habitants, des entreprises et des espaces naturels
- Améliorer le fonctionnement hydraulique de la Presqu'île



- Réparer et renforcer les ouvrages vieillissants
- Réduire le risque de rupture lors d'évènements climatiques forts
- Allonger la durée de vie des digues
- Permettre l'entretien des ouvrages

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Le calendrier prévisionnel du projet

2023

Etudes préalables
Phase de conception
détaillée et d'élaboration des
dossiers réglementaires



Consultation
volontaire des
citoyens

2nd semestre 2024

Enquête publique,
consultation des entreprises



Consultation réglementaire
(et volontaire) des
citoyens

1^{er} semestre 2024

Instruction réglementaire,
Elaboration du dossier de
consultation des entreprises

2025

Démarrage des
travaux








Le coût du projet : 35 Millions d'euros

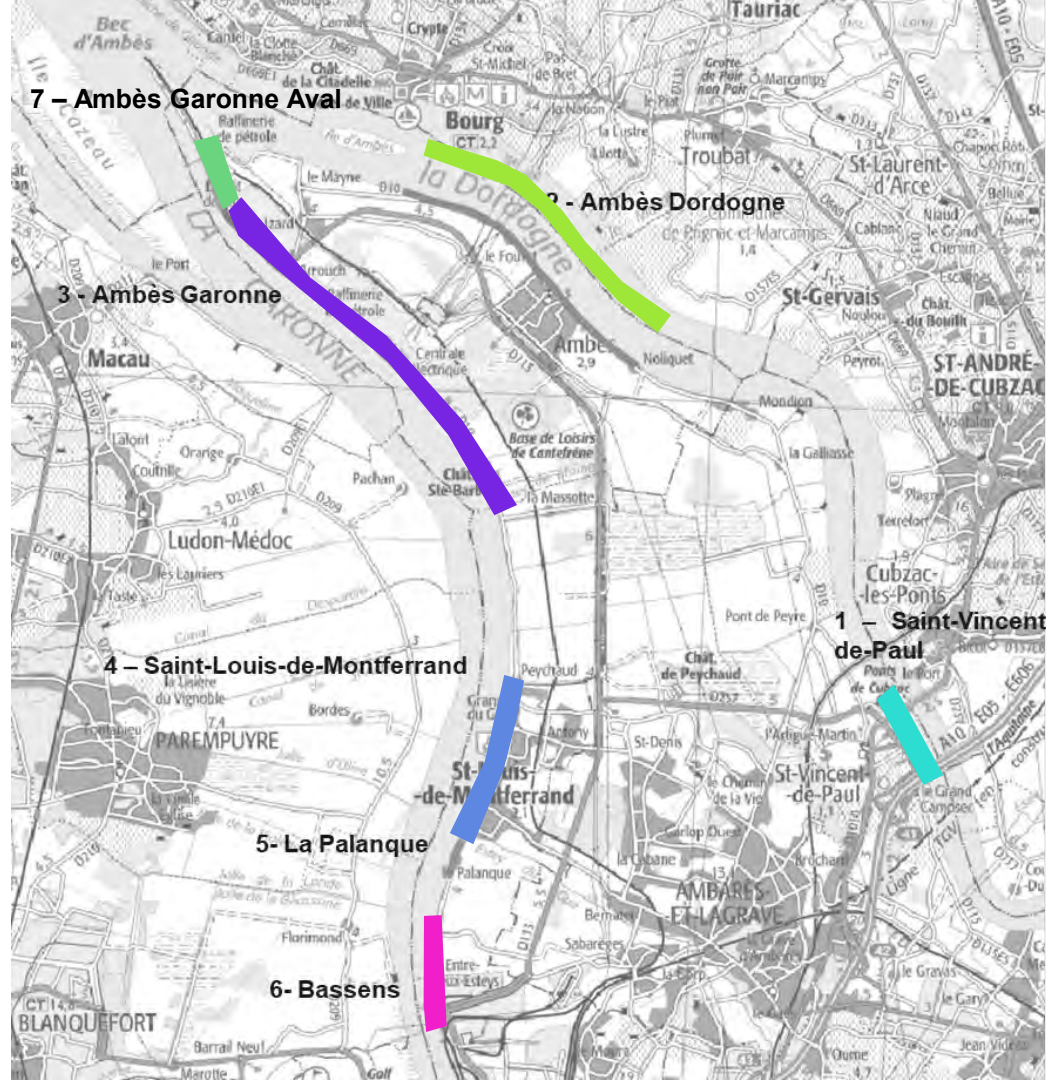


Les caractéristiques générales du projet de réhabilitation des digues

Les secteurs concernés par le projet

Le projet concerne 17 kilomètres de digues.

-  1 - Saint-Vincent-de-Paul
-  2 - Ambès Dordogne
-  3 - Ambès Garonne
-  4 - Saint-Louis-de-Montferand
-  5 - La Palanque
-  6 - Bassens
-  7 - Ambès Garonne Aval



Les solutions possibles selon la configuration de la digue

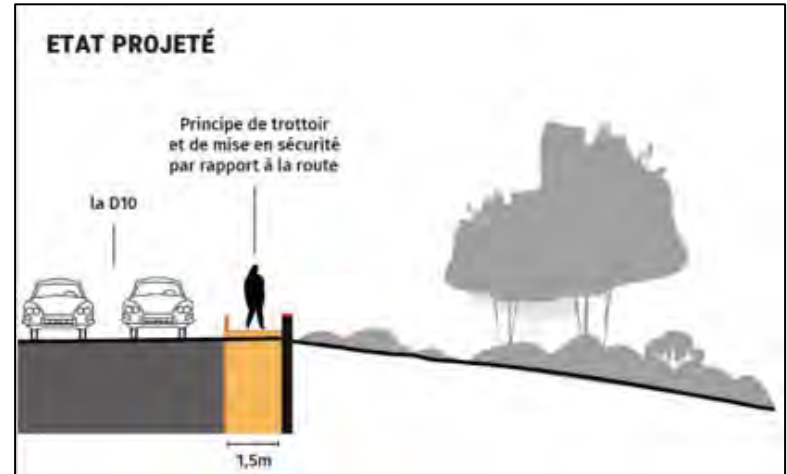
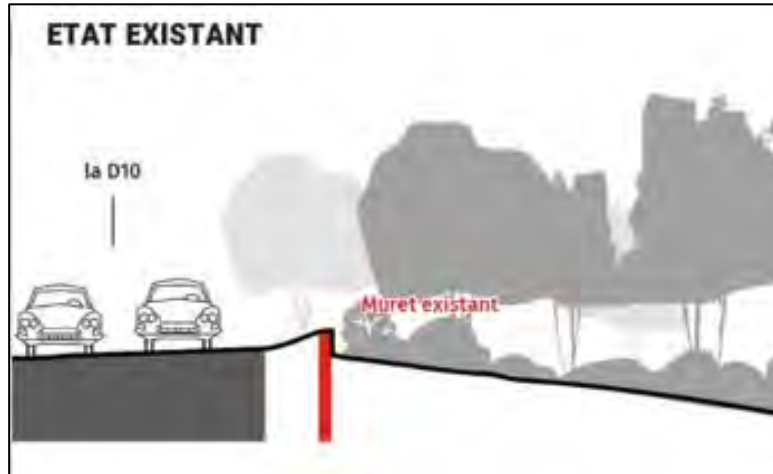
Digues le long de
la route
(= 12,5 kilomètres)

Reconstruction de la
digue et création d'un
trottoir

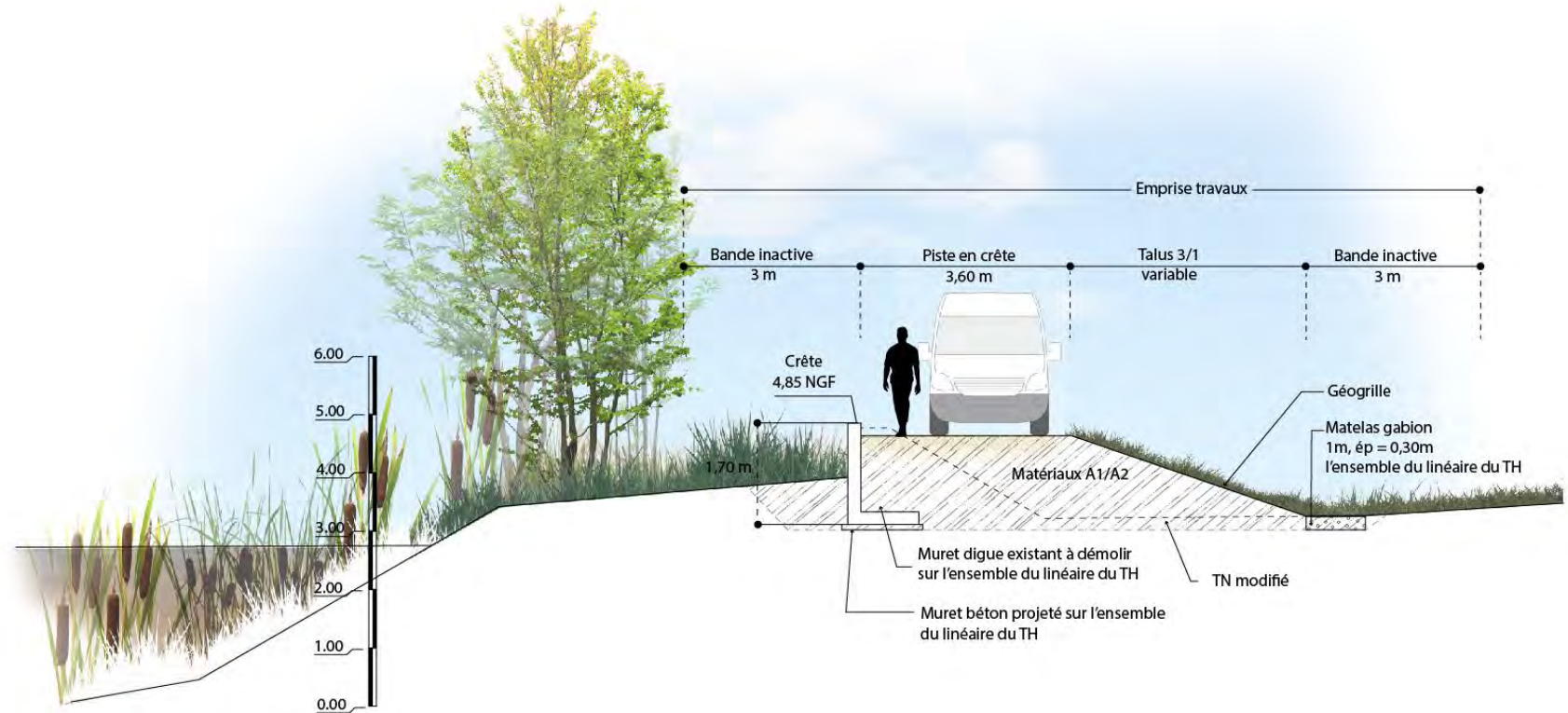
Digues en fond de
parcelle
(= 4,5 kilomètres)

Reconstruction de la
digue avec création
d'une piste carrossable
pour l'entretien

Exemple de solution technique pour la digue en bord de route



Exemple de solution technique pour la digue en bord de parcelle





AVANT - Vue de l'existant – commune de Saint-Louis-de-Montferrand



APRÈS - Exemple de la solution technique en fond de jardin mise en œuvre sur la commune Saint-Louis de Montferrand



Le dispositif de consultation volontaire du public

La consultation volontaire du public

Objectifs :

- Informer le public sur le projet et les enjeux qui s'y rapportent, principalement celui de la sécurisation des digues et du risque inondation
- Echanger sur les caractéristiques du futur ouvrage
- Recueillir les avis et commentaires des riverains sur les solutions techniques retenues



Le dispositif : 3 échelles de consultation

L'échelle globale de la presqu'île d'Ambès

- **1 réunion publique de présentation** du projet le jeudi 28 septembre 2023 de présentation globale du projet
- **Le dossier de consultation du projet**, socle de l'information partagée autour du projet
- **Le site de la participation de Bordeaux Métropole**, en continu, pour s'informer, déposer une contribution
- **La synthèse de la consultation** rédigée à l'issue de cette phase d'écoute et de dialogue avec le public

L'échelle des secteurs concernés par le projet

- **3 réunions de proximité - Du 4 au 6 octobre** pour approfondir les échanges sur votre vision du projet et nourrir la réflexion par votre connaissance du terrain

L'échelle des parcelles riveraines au projet

- **3 permanences itinérantes - Du 17 au 19 octobre 2023** pour rencontrer sur le terrain, les riverains et habitants et répondre à leurs questions au sujet de leur parcelle

Les dates de la consultation

Réunion de
présentation du projet
28 septembre

3 Rencontres sur le terrain – riverains des digues

- 17 octobre, entre 9h30 et 13h : secteur de Saint-Vincent-de-Paul
- 18 octobre, entre 9h30 et 13h : secteur d'Ambès
- 19 octobre, entre 9h30 et 13h : secteur de Saint-Louis-de-Montferrand

3 Réunions de proximité dédiées aux riverains des digues

- 4 octobre à Saint-Louis de Montferrand de 18h à 20h à la salle des fêtes
- 5 octobre à Ambès de 18h à 20h à la salle Gérard Casanova
- 6 octobre à Saint-Vincent de Paul de 18h à 20h à la mairie

Synthèse de la
consultation
novembre 2023

*Poursuite du projet,
enquête publique*

Comment s'inscrire ?



A l'issue de cette réunion via les stands d'inscription dédiés et auprès de nos animateurs après avoir vérifié si votre parcelle est concernée par le projet



En faisant **une demande d'inscription à l'adresse email** suivante :

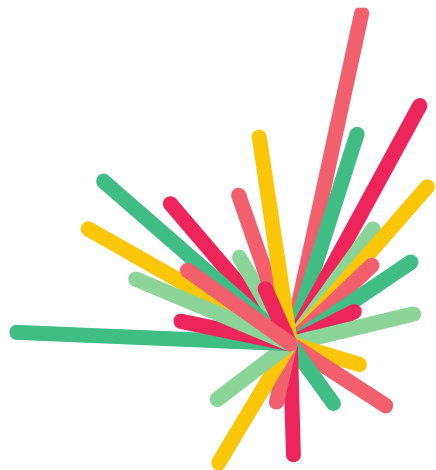
participation@neo-rama.fr



A l'accueil des communes d'Ambès, de Saint-Vincent de Paul et de Saint-Louis de Montferrand, aux horaires d'ouverture



Questions / réponses



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**